Version préliminaire **24 février 2011**

Résumé des mandats

Réunion du Congrès de l'ASSÉ
Tenue les 12 et 13 février 2011 à l'UQAM

Ordre du jour

0.0 Ouverture
1.0 Procédures
1.1 Praesidium
1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 4 décembre 2010
1.4 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
2.0 Bilan
2.1 Associations étudiantes
2.2 Comités et Conseils
2.3 Action du 6 décembre
3.0 Revendications
4.0 Plan d'action
4.1 Luttes en Éducation
4.2 Luttes contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics
4.3 Autres luttes sociales
4.4 Calendrier
5.0 Femmes
6.0 Élections
6.1 Présentation
6.2 Plénière
6.3 Scrutin
6.4 Procédures d'élections
7.0 Employé-e-s
8.0 Congrès d'orientation
9.0 Finances
9.1 État des résultats
9.2 Modifications aux prévisions budgétaires
9.3 Politique de dépenses
9.4 Hausse des cotisations
9.5 Fonds d'entraide
10.0 Avis de motion
10.1 Dépôt des avis de motion
10.2 Traitement des avis de motion
11.0 Varia
12.0 Fermeture

Version préliminaire **24 février 2011**

Revendications

1. Que les association étudiantes consultent leurs membres sur les revendications suivantes pour la campagne de la prochaine année scolaire :
- Contre toute hausse des frais de scolarité et de frais afférents , dans une perspective de gratuité scolaire;
- Contre le mal-financement des institutions postsecondaire, dans une optique de revalorisation de celle-ci.; et,
- Que le gouvernement revoit la politique de financement des universités afin de mettre fin à la course aux étudiantes et étudiants entre les institutions postsecondaires.

Plan d'action

Luttes en Éducation

1. Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale le 31 mars 2011 contre le dégel actuel et les hausses envisagées des frais de scolarité. « Que soit intégrés aux propos de cette manifestation des considérations concernant l'ensemble du budget provincial. » Que l'assé appelle à une journée de grève pour cet événement.

2. Que l'ASSÉ tienne et encourage à tenir des actions de visibilité ou de perturbation et d'éducation populaire visant à informer la population étudiante de la situation actuelle en éducation, particulièrement concernant les frais de scolarité. Que cette campagne soit coordonnée au National. Que cette campagne se tienne principalement au mois de mars et vise à maximiser la participation à la manifestation du 31 mars dans un contexte de lutte pour la protection des services publics.

3. Que l'ASSÉ lance et distribue massivement, à la rentrée automne 2011, dans tous les campus du Québec, un Ultimatum Spécial grève générale illimitée (GGI) dans le but d'informer la population étudiante de l'histoire de la GGI, des raisons de son utilisation
Que ces Ultimatum soient distribués massivement lors de journées d'action sur lesdits campus.

4. Que les associations étudiantes consultent leur membres sur le plan d'action suivant pour la prochaine année scolaire :
Automne 2011 :
- Durant toute l'automne prise de mandats en faveur d'une grève illimitée à l'hiver 2012;
- Qu'il y ait une grande manifestation contre la hausse des frais de scolarité comme moment fort de la session. Que celle-ci soit accompagnée d'une journée de grève nationale. (Début novembre);
- Que l'on appelle à une journée de perturbation économique qui fera suite à la grande manifestation (fin novembre);
- Que l'ASSÉ invite le Premier Ministre ainsi que la ministre de l'Éducation, le ministre des Finances et la Secrétaire du trésor à une rencontre pour les informer de nos revendications et leur faire part de notre ultimatum (Décembre ou janvier);

Hiver 2012 :
- Si le gouvernement n'a pas renoncé à augmenter les frais de scolarité, que l'on entame les procédures en vue du déclenchement d'une grève générale illimitée victorieuse.

5. Que la rencontre nationale étudiante de lutte contre la hausse des frais ait lieu les 7 et 8 mai 2011.

6. Que les objectifs de la rencontre soient :
Rassembler l'ensemble des associations étudiantes du Québec désirant lutter contre la hausse des frais de scolarité;
Poser les bases de la collaboration entre les associations étudiantes pour la lutte à venir;
Réfléchir au plan d'action et aux revendications à adopter pour mettre fin à la hausse des frais.

7. Sur la principale telle qu'amendée : Que l'ASSÉ soit responsable de coordonner la logistique (hébergement, nourriture, location des salles et facturation);
Que l'ensemble des associations étudiantes, toute affiliation confondue, soit invité à y participer et ce, peu importe leur taille (modulaires ou départementales, facultaires ou de campus);
Que les comités de mobilisation soit invités à participer à la rencontre;
Que chaque délégation soit composé d'un maximum de 3 délégué-e-s dûment mandaté-e-s par leur association ou leur comité et que chaque délégation soit composée préférablement d'au moins une femme et qu'aucune délégation ne soit formée de plus de deux hommes ;
Que le code de procédures utilisé tout au long de la rencontre soit le code CSN;
Que seules les associations étudiantes aient un droit de vote selon le principe d'un vote par association;
Que les propositions suivantes soient débattues lors du point procédure à la rencontre :
- Que les observateurs et les observatrices aient un droit de parole non-prioritaire; et,
- Que les tours de parole soit donnés d'abord aux associations étudiantes et ensuite aux comités de mobilisation.
Qu'une lettre d'invitation soit envoyée à l'ensemble des associations étudiantes collégiales et universitaires dès la semaine prochaine.

8. Que les membres des exécutifs nationaux soient présent-e-s mais qu'ils et elles n'aient ni droit de parole, ni de proposition, ni de présentation.

9. Que lors de cette rencontre, l'alternance homme-femme soit priorisée dans les tours de parole.

10. Que l'ASSÉ organise une rencontre avec les autres organisations étudiantes nationales dans le but de leur présenter le projet de rencontre nationale étudiante contre la hausse des frais de scolarité et qu'il y ait un délégué et une déléguée membre à la rencontre.

Luttes contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics

1. Que l'ASSÉ participe à la manifestation du 12 mars 2011. Que l'ASSÉ organise un contingent

gratuité scolaire. Que l'ASSÉ produise un tract mettant de l'avant cette revendication et que ce tract appelle à un élargissement, une démocratisation et une radicalisation du mouvement

2. Que les propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011 soient les suivantes :
- Que la Coalition organise des a actions de perturbations directes visant les député-e-s à une date prédéterminée suivant le dépôt du budget.
- Que la Coalition organise, au mois d'avril ou de mai, une action nationale d'occupation visant une entreprise profitant d'un ou des privilèges privant l'État de revenus. et que la participation étudiante ne soit pas réduite à une manifestation d'appuie

3. Que le Congrès invite les associations membres à consulter leurs assemblées générales sur les suites de la lutte contre le budget dans le but d'alimenter le plan d'action de la coalition pour l'automne 2011

Autres luttes sociales

1. Que l'ASSÉ affirme sa solidarité et son appui aux travailleurs et travailleuses de l'usine Electrolux de l'Assomption qui seront mis et mises à pied;
Que l'ASSÉ fasse la promotion du syndicalisme de combat comme moyen de mener la lutte aux patrons d'Electrolux;
Que l'ASSÉ contacte l'association étudiante du Cégep l'Assomption afin de voir si des rapprochements sur cette question sont possibles.

Calendrier

1. Durant toute la session :
- Tournée de sensibilisation à l'hétérosexisme et à l'homophobie dans les cégeps (Plan Q en collaboration avec la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie et Politi Q)
- Tenue d'assemblées générales avec des point sur la hausse de cotisations à l'ASSÉ et le congrès d'orientation [d'ici le Congrès annuel].

Printemps : Manifestation lors du grand rendez-vous des rencontres collégiales à Québec
26-27 février : Camp de formation d'hiver pour les dix ans de l'ASSÉ
4 mars : Party pour les 10 ans de l'ASSÉ
8 mars : Participation à la journée internationale des femmes
15 mars : Appui à la journée internationale opposée à la brutalité policière
31 mars : Manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité (grève)
14 et 15 avril : Participation au colloque sur les réalités homosexuelles et l'homophobie (Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau collégial et du réseau scolaire)
7-8 mai : Rencontre nationale étudiante de lutte contre la hausse des frais
23-24 avril : Congrès annuel
1er mai : Participation à la manifestation syndicale et appui aux autres activités du 1er mai

3 au 5 juin : Congrès d'orientation
6 au 9 Juin : Action lors de la conférence de Montréal.
15 mai au 15 juin : Tournée des écoles secondaires

Femmes

1. Que les associations membres entame une réflexion sur les perspectives de luttes de la CQMMF.

2. Que se tienne une tournée de mobilisation féministe à le session d'hiver 2011.

Élections

Scrutin

1. L'élection de Maxime Larue au poste de secrétaire au relations internes.

2. L'élection de Marc-André Beauchamp au Comité à la mobilisation.

Procédures d'élections

1. De supprimer la totalité de l'Annexe A : « procédures d'élection du Conseil exécutif » et l'Annexe B : « Procédures d'élections des Comités » des présents Statuts et Règlements et de les remplacer par l'annexe B du procès-verbal.

Avis de motions

Dépôt des avis de motions

1. *Considérant le centralisme démocratique au sein de la Coalition opposée à la tarification et privatisation des services publics et de l'Alliance sociale;*
Considérant la démobilisation au sein des organisations membres de ces grands regroupements;
Considérant que la Coalition et l'Alliance sociale ont des principes d'action qui ont peu à voir avec le syndicalisme de combat;
Considérant l'urgence de mener à terme la lutte contre le dégel actuel et la hausse massive envisagée des frais de scolarité;
Que l'ASSÉ se dissocie de la Coalition opposée à la tarification et privatisation des services publics afin de recentrer ses énergies sur la lutte actuelle contre la hausse des frais de scolarité.

2. Que le Congrès d'orientation de l'ASSÉ du 3 au 5 juin soit reporté à une date ultérieure.
Déposé par l'AÉMSP-UQAM

Traitement des avis de motion

1. D'abroger l'alinéa 2 de l'article 12 « éligibilité » du Chapitre 3 « Congrès ».

2. De rajouter « , le Comité à la mobilisation » entre « le Comité femmes » et « et le Comité journal » dans l'article 20 : composition du chapitre 5 : Conseil de Coordination.

3. D'abroger la deuxième phrase de l'article 23 : éligibilité du chapitre 5 : Conseil de Coordination.

4. De réécrire l'article l'article 25 : Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination comme suit :
« La ou le Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination doit provenir d'une association membre de l'ASSÉ au moment de son élection ».

5. De biffer le chiffre dans le dernier paragraphe de l'article 27 : composition du chapitre 6 : Conseil exécutif et de remplacer Conseil exécutif par Congrès.

6. D'abroger le point 3 de l'article 28 : éligibilité du chapitre 6 : Conseil exécutif.

7. De remplacer la première phrase de l'article 31 : éligibilité et durée des mandats du chapitre 7 : comités de travail par « Les candidats et candidates devront avoir le statut d'étudiant ou d'étudiante et être élu-e-s en suivant la procédure d'élections. ».

8. De remplacer « membre » par « étudiantes et étudiants » dans l'article 30 : Composition du Chapitre 7 : Comités de travail.

9. De remplacer le mot « membre » par « étudiant ou étudiante » de la première phrase de l'article 37 du chapitre 8 et de l'article 45 du chapitre 10.

10. De réécrire les articles « éligibilité » des chapitres 8 et 10 (articles 38 et 46) comme suit : « Pour être éligible, le candidat ou la candidate doit être étudiant ou étudiante. ».

11. De réécrire l'article « éligibilité » du chapitre 9 comme suit : « Pour être éligible, la candidate doit être étudiante. ».

12. De remplacer le mot « membre » par « étudiante » dans l'article 40 du chapitre 9.

Employé-e-s

1. Que l'ASSÉ ouvre deux postes de permanence syndicale de 20 heures par semaine;
Que l'entré en poste ait lieu le plus rapidement possible; et,
Que suite à cette année, un bilan critique soit produit par le Conseil exécutif en poste dans le but d'évaluer les impacts réels que ce changement aura eu sur la permanence à l'ASSÉ.

2. Que soit créer un Comité d'embauche composé de Hugo Bonin, Delphine Labrecque-Synnott et Philippe Ethier;
Que les pouvoirs et devoirs du Comité d'embauche soient ceux décrits par la politique d'embauche présente en annexe D du cahier du présent Congrès.

3. Que l'embauche pour les deux postes de permanence syndicale soit faite selon les modalités prévues dans la politique d'embauche (annexe D du cahier de préparation);
Que le Comité d'embauche fasse un bilan de l'application de la politique d'embauche à la fin du processus.

4. Que le calendrier d'embauche soit le suivant :
- 15 février au 25 février 2011 : diffusion de l'offre d'emploi;
- 28 février au 2 mars 2011 : entrevues;
- 4 mars 2011 : remise du rapport du processus d'embauche;
- 7 mars 2011 : embauche en Conseil de coordination.

Modifications aux prévisions budgétaires

1. L'adoption des révisions budgétaires en annexe F du cahier de Congrès.

Politique de dépenses

1. De remplacer la politique de dépense par l'annexe C du procès-verbal.

Varia

1. Motion soleil pour le glorieux Robin Dugay pour ce majestueux festin durant la fin de semaine.

2. Motion soleil pour le praesidium.

Propositions mises en dépôt

1. *Considérant la nécessite de continuer l'escalade des moyens de pression pour lutter contre la hausse des frais de scolarité;*
Considérant l'importance de mettre une pression constante sur le gouvernement Charest à cet égard;
Que l'ASSÉ tienne une campagne de perturbation économique et politique durant le mois de mars;
Qu'une action de lancement de cette campagne ait lieu à la fin du mois de février. « Que les actions entreprises dans le cadre de cette campagne soient réalisées selon un principe d'équilibre entre les actions ponctuelles de perturbation à grand déploiement logistique (manifestations, occupactions, blocages, etc.) et certaines actions de dérangement régulières et continues (bannière, SPAM,

noyautage, appels, flashs mob, etc.

Que l'ASSÉ encourage la diversité des moyens d'action dans le cadre de ce mois de perturbation;

Que cette campagne se conclue par une une grande manifestation nationale de l'ASSÉ contre la hausse des frais de scolarité le 31 mars 2011. « Que soit intégrés aux propos de cette manifestation des considérations concernant l'ensemble du budget provincial »